

Mars
2022

BULLETIN TECHNIQUE

Légumes Bio



tech & bio



Conseil de saison

Plein champ : Les plantations ont démarré, en salades sous P17 notamment, avec des fenêtres météo qui ont permis des mises en place correctes.

Sous abris : On observe toujours de grands écarts sur les résultats des tests nitrates donc pensez à bien vérifier vos différents tunnels pour **éviter les excès d'azote**. Contactez votre technicien si nécessaire.

C'est le moment de :

- Soigner le travail du sol pour un bon développement racinaire des cultures d'été.
- Retirer des abris les déchets des cultures d'hiver pour baisser autant que possible l'inoculum dans la rotation.
- Commander vos semences pour vos couverts !

BILAN METEO



Après un début d'année froid et sec, la 1^{ère} quinzaine de mars a été marquée par le retour des précipitations. Les températures sont restées douces pour la saison.

CALENDRIER

Rencontre technique PBI

La réunion a eu lieu le 1^{er} mars.
Le compte rendu et les présentations associées sont disponibles sur demande auprès de vos techniciens.

Démonstration nouvelle technologie et matériel maraichage

- 7 avril à l'Espace test des Hauts Tolosans à Grenade (31) de 14h-18h
avec Toutilo, Agralis, Elzeard, Elatec, Naïo

Contacts

Chambre d'Agriculture 82
Sylvie Bochu Port. : 06.08.41.68.68

Chambre d'Agriculture 31
Valérie Ginoux Port. 06.88.87.49.78
Agathe Mansion-Vaquié Port. 06.74.05.27.49

Chambre d'Agriculture 31/81
Anaïs Huillet Port. : 06.32.38.87.12

Chambre d'Agriculture 65
Thierry Massias Port. : 06.07.70.61.58

Globalement, **on observe la montée en puissance des populations de pucerons (ailés et aptères) sous abris sur quelques cultures.** Observez s'il y a présence ou pas de l'insecte ; quelle forme ? S'il s'agit de foyers ? Démarrer la PBI (Protection Biologique Intégrée) suivant les cultures. Installez dès à présent des panneaux jaunes englués à hauteur de végétation afin de repérer les premiers individus ailés.



Source : Chambre Agriculture 31

Ne pas hésiter à supprimer les feuilles ou plantes atteintes de foyers.

Avant les plantations, vérifiez que les jeunes plants soient bien exempts de pucerons avant de les planter. Il sera plus facile d'intervenir sur les plants avant plantation.

CULTURES SOUS ABRIS : Bonnes pratiques

A réception des plants : une bonne vérification de l'état sanitaire des plants permet de limiter nettement maladies et parasites. Sur un échantillon de plants, soyez vigilants à :

- L'état du collet et du système racinaire.
- La présence de ravageurs ou non.

NB : En cas de problèmes, ceux-ci doivent être signifiés le jour de la réception (et non plusieurs jours après).

A la plantation :

- **Ne pas enterrer le collet des plantes.**
- Eviter les chocs thermiques.
- Aérer les tunnels dès que la température dépasse 25°C.
- Fractionner vos apports d'eau pour éviter les excès et les à-coups d'arrosage. Les besoins en début de végétation sont peu élevés. Eviter les irrigations à l'eau froide (<15°C).

*Sur la semaine du 11 au 17 mars, **I'ETP**, en Haute-Garonne, suivant les zones était entre **9 et 12 mm**. Pour mémoire, ci-joint une publication de l'ARDEPI sur « [Les besoins en irrigation d'une culture maraîchère](#) ».*

→ Aspersion vs. goutte à goutte ?

Si les équipements de la serre vous le permettent, il est conseillé de conduire les cultures en aspersion le temps que les racines sortent de la motte et trouvent le goutteur (10 – 15 jours). Une fois que les racines se sont développées, le goutte à goutte prend le relai de l'aspersion. Attention à l'aspersion : préférer le matin pour que le feuillage soit sec au moment de la diminution journalière de la luminosité.

PLANTS

Veiller à avoir une température d'aération de 25-26 °C

	Tomate	Poivron / Aubergine
Température	16°C la nuit et 20-22 °C le jour	15-16°C la nuit
Repiquage	au stade cotylédons étalés (12 à 20 jours après semis)	au stade 1 ^{ère} feuille vraie
Ecartement des plants	au stade 2-3 feuilles	au stade 3-4 feuilles

FRAISE

En tunnel froid, les ruches pourront être posées lorsqu'il y aura suffisamment de fleurs. Installer la ruche au centre du tunnel, côté soleil levant, légèrement surélevée (ne pas suspendre car elle doit rester stable) et abritée par une plaque de polystyrène pour éviter les t° trop importantes.

Cumul des heures de froid enregistrées à la Station CEFEL de Moissac (82) au 22 mars 2022 : 1145 H (source CTIFL).

< 700 h	700 - 900 h	900 - 1200 h	> 1200 h
Camarosa	Gariguette	Darselect	Elsanta
Agathe® Sweet Charlie	Cigaline	Cireine	Cortina
Naiad® Civl35	Ciflorette		Valeta
Chandler	Madeleine® Civmad		Cloe
Variétés californiennes	Pajaro		Florence
			Senga Sengana
			Sonata

POMME DE TERRE

Plein champ

Il vaut mieux retarder la plantation si le sol est mal ressuyé. En plaine, la température des sols est à présent suffisante.

NB : Sur sol argileux (Cadours), la température actuelle du sol est entre 10 et 13°C à la mi-mars.

Effet de la grosseur du plant sur la production :

Gros plant

(> 35 mm) :

- . plus de tubercules
- . calibre moins gros à la récolte
- . meilleur démarrage

Petit plant :

- . moins de tubercules
- . calibre plus gros à la récolte
- . gain de précocité mais plus sensible aux aléas

Primeurs sous tunnel

Aérer vos tunnels et être très vigilant sur l'irrigation en vérifiant l'humidité dans la butte et au niveau du plant avant décision.

AIL

L'ail (toutes couleurs) est globalement au stade 5/6 feuilles.

Les premières pustules de rouille ont été observées dans les bassins de Lomagne et Cadours. Elles restent cependant très isolées et les températures encore fraîches sont peu propices à l'installation et au développement de la maladie. Surveiller les parcelles particulièrement à risque (précoces, situées en zone de bas fond, proximité de lacs, etc...). Mais il n'existe pas de solutions curatives en AB.

Concernant la mouche des semis, la période à risque est terminée.

Il faut aussi surveiller les adventices. La météo de fin mars est propice au désherbage mécanique.

TOMATES

Plantations sous abri :

Pour une bonne implantation, 15 ° C dans le sol sont requis. Si utilisation d'un paillage plastique noir au sol : à positionner si possible de 5 à 7 jours avant plantation et si nécessaire après une irrigation.

- Ne pas hésiter à retarder les plantations si ces conditions ne sont pas atteintes.

Tuta absoluta :

Il faut être **très vigilant et très réactif** avec ce ravageur. Ne pas hésiter à prendre contact et le signaler auprès de votre technicien si vous avez des doutes.

Si vous êtes concernés il est possible de mettre en place de la confusion sexuelle mais avant ou dès la plantation.

Pour rappel (voir les détails dans le Bulletin précédent)

Attention : la confusion sexuelle est une stratégie de lutte différente du piégeage massif par phéromone.

Objectif et mode d'action

Diffusion régulière de la synthétique analogue de la phéromone femelle de tuta absoluta, dans l'objectif de perturber le système olfactif des mâles.

Dose : 1000 diffuseurs / ha - Un diffuseur tous les 10 m² - renforcement des bordures. Homologation le 13 juillet 2018 pour en tomates sous abris.

Conservation : Les paquets sous vide peuvent être stocker pendant 2 ans à une température ne dépassant pas 5°C.



Source : Ephytia
(crédits : Blancard D.)

Spécialité commerciale (SC)	Substance Active (famille)	Dose Spécialité Commerciale / Ha	DAR	Observations	Délai de rentrée	ZNT	Société	Cit Tox	Phrases de risques
Isonet T3	(E,Z,Z)-3,8,11-tétradécatrien-1-yl acétate (E,Z)-3,8-tétradécadien-1-yl acétate	1000 diffuseurs / ha		Confusion sexuelle Uniquement sous abris, 3 applications maximum					H315, H400, H410

Conditions : Uniquement sous abri. Efficacité montrée sur Tuta absoluta. Application avant le vol de la première génération

Lorsque le sachet est entamé, il est possible de le refermer immédiatement après avoir retiré le nombre de diffuseurs nécessaires, de façon hermétique et de le conserver au réfrigérateur. **Les diffuseurs pourront être utilisés pour la pose suivante mais ils ne doivent pas être gardés pour l'année suivante.**

INSTALLATION

➔ Installation de maraîchers et projets collectifs en Comminges, appel à candidatures : (voir l'appel à candidatures [ici](#)).

➔ Toujours en Comminges, à Blajan (31), la couveuse maraîchère lance ses premières cultures sous abris et accueille sa première couvée. Ce dispositif permet à des personnes de pratiquer l'activité maraîchage "pour de vrai" en bénéficiant d'un appui et de formations (gestion, compta, commercial, production...), d'une terre, de serres et de matériels tout en développant leur activité comme s'ils étaient à leur propre compte.

Il y a toujours **une place pour un nouveau couvé** (voir l'appel à candidatures [ici](#)).

REGLEMENTATION

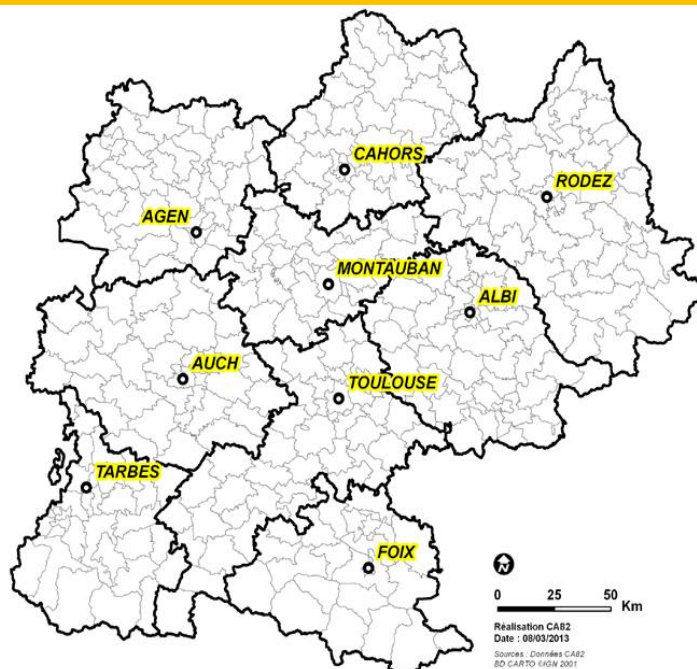
1^{ER} Janvier 2022 : Nouveau cahier des charges de l'agriculture biologique ([règlement cadre](#)) :

- **Production de Matériel de Reproduction des Végétaux (MRV) Bio** :
 - Pour être certifié, un MRV doit provenir d'une plante-mère certifiée bio.
 - Notion de plantule : jeunes plantes issues de la germination d'une graine et non de bouturage (ex : plants de salade, courgette, etc... non greffés).
 - MRV « en conversion » possible mais après min. 12 mois de conversion. Plantules non concernées.
- **Matériel Hétérogène Biologique (MHB)** : Cette nouvelle catégorie de végétaux correspond aux semences populations hétérogènes. Il n'est pas obligatoire que ces MHB soient inscrits au catalogue officiel. Une procédure allégée a été mise en place pour suivre les semences mises sur le marché via le GNIS/SEMAE. Pas de MHB « en conversion » possible.

[Infos réglementaires ici](#)

Liens :

[Guide de lecture de l'INAO](#)



Ce bulletin s'appuie sur les observations réalisées par les conseillers légumes de Midi – Pyrénées ainsi que sur le BSV ail n°4. Lorsque des méthodes alternatives sont utilisables, elles sont reprises dans les bulletins. En outre chaque destinataire du bulletin a reçu le « Guides des mesures alternatives et prophylactique en cultures légumières en Midi – Pyrénées, 2014 »



«Bulletin réalisé sous la responsabilité de Laurence ESPAGNACQ, référente maraîchage/horticulture de la Chambre d'agriculture de la Haute-Garonne. Tél : 05 61 47 55 96 - laurence.espagnacq@haute-garonne.chambagri.fr»

32 rue de Lisieux - CS 90105 - 31026 Toulouse Cedex 3
www.hautegaronne.chambre-agriculture.fr

«La Chambre d'agriculture de la Haute-Garonne est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.»

«En cas de préconisations, elles ne dispensent pas l'agriculteur de prendre connaissance des produits, des doses, des stades d'application, des usages et des conditions d'application desdits produits prescrits. Il lui appartient de mettre en oeuvre scrupuleusement ces conseils ainsi que les conditions générales d'utilisation des produits phytosanitaires de l'arrêté du 7 mai 2017.»

Directeur de la publication : Serge BOUOSCATEL, Président de la Chambre d'Agriculture de la Haute-Garonne.
Mise en page : Chambre d'Agriculture de la Haute-Garonne

Bulletin de conseil réalisé dans le cadre d'une démarche mutualisée des Chambres d'agriculture de Midi-Pyrénées relevant du projet régional «Terres d'Avenir», avec la participation de la FRAB.

Les BSV (Bulletins de santé du végétal) maraîchage, melon et ail sont disponibles en ligne sur les sites de :

- la DRAAF : <http://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal-BSV>,
- La CRA Occitanie : www.occitanie.chambre-agriculture.fr/agroenvironnement/ecophyto/bulletin-de-sante-du-vegetal/bsv-midi-pyrenees/

N'hésitez pas à les consulter.

Avec la participation financière de :

